Le Patio solidaire

Le Patio Solidaire, Communiqué de Presse 16/01/2018

« Maintien du Patio officialisé jusqu'à la fin de la trêve hivernale»

Le 11 janvier 2018, le Conseil d'Administration de la COMUE-UGA a officialisé, par un vote à l'unanimité, le maintien du Patio Solidaire jusqu'à la fin de la trêve hivernale, avec maintien d'une permanence de service de sécurité et poursuite de la médiation engagée avec le collectif Patio et la préfecture. Nous soulignons l'importance du soutien de l'Université au Patio, permettant l'hébergement d'urgence de 60 personnes sans logis et pour la plupart en situation de demande d'asile.
L'officialisation de cette décision permet de sortir de l'urgence liée aux possibilités d'expulsion d'un lieu initialement occupé puis mis à disposition jusqu'au 22 décembre d'abord, jusqu'à la fin des vacances d'hiver ensuite, et finalement, jusqu'à la fin de la trêve hivernale.

Cette urgence dépassée, la vie quotidienne du Patio a pu s'organiser de manière autogérée, cela contribuant grandement à l'amélioration des conditions d'hébergement, d'hygiène et de sécurité, comme l'a souligné Médecin du Monde lors de sa visite du Patio quelques jours avant le vote du CA, et faisant du Patio un véritable lieu de vie, grâce à la mise en place de réunions des habitants hebdomadaires au sein desquelles sont traitées toutes les questions relatives au fonctionnement du lieu, mais aussi grâce à l'organisation de commissions et à la réalisation de formations, d'ateliers et autres activités qui animent son quotidien tout en contribuant à l'accompagnement et l'aide des résidents.

La coordination des militants, d'une part, avec les associations spécialisées dans le droit d'asile, afin d'assurer l'accompagnement et la défense juridique des résidents et, d'autre part, avec la PASS et Médecins du Monde, pour leur prise en charge médicale, mais aussi avec RUSF38 et les services de l'Université pour faciliter l'inscription en formation des résidents souhaitant poursuivre leurs études, contribuent à faire du Patio un espace de solidarité et d'accompagnement qui n'a pas vocation à se substituer au travail des association mais bien à leur servir de relai.

Néanmoins, des besoins majeurs subsistent afin de faire de ce lieu le véritable espace d'hébergement, d'accueil d'accompagnement et de carrefour des solidarités qu'il est en passe de devenir.

1. HYGIENE La mise en place de douches, pour laquelle des financements ont d'ores et déjà été obtenus et sans que leur installation ne rende nécessaire un quelconque effort de la part de l'Université, est une nécessité réelle afin d'assurer aux résidents un hébergement dans des conditions dignes et plus satisfaisantes d'un point de vue sanitaire. Néanmoins, l'Université semble pour l'instant s'y opposer, non pas pour des raisons techniques mais plutôt symboliques, ne souhaitant pas que le Patio Solidaire puisse devenir un lieu d'hébergement pérenne et quoiqu'elle souligne l'amélioration mais l'insuffisance des conditions d'hygiène actuelles.

2. ACCOMPAGNEMENT ET VIE DU LIEU La récupération d'une salle directement attenante à la Salle Commune du Patio, dans laquelle pourraient être réalisés les entretiens individuels qui sont nécessaires à l'accompagnement administratif, médical et psychologique des résidents mais aussi les cours d'alphabétisation et de français, les formations, les ateliers et autres activités qui font du Patio un véritable lieu de vie pour ses habitants est actuellement en cours de négociation avec l'Université. Les volontaires pour y assurer des permanences ou des cours n'attendent que la récupération effective pour commencer ou poursuivre leurs activités, dans la mesure où la salle commune est déjà trop saturée pour constituer un espace propice à leur réalisation.

3. ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE Si des militants assurent déjà l'accompagnement administratif, juridique et médical des résidents en situation de demande d'asile, en coordination avec les associations spécialisées et par l'organisation de permanences hebdomadaires au Patio, il apparait comme une nécessité que des volontaires ayant une formation et une expérience de psychologue et une connaissance des problématiques spécifiques liées à la migration et à l'exil puissent assurer par l'organisation de permanences sur place le suivi psychologique des résidents et des militants qui en manifestent le besoin. Leur présence sur place est une nécessité dans la mesure où celle-ci permet la création d'un lien de confiance menant à une prise en charge effective et satisfaisante.

4. APPEL A PARRAINAGE Le Patio étant un espace de solidarité depuis sa création, des liens se sont tissés entre plusieurs soutiens et résidents. La réalisation d'une formation Droit d'asile à destination des militant.e.s et des résident.e.s le 12/01/2018, en collaboration avec l'ADA, la CIMADE, l'ADATE et l'APARDAP a été l'occasion de proposer des parrainages qui pérennisent et officialisent les liens tissés entre résidents et soutiens. Nombre de nos résidents, qui ne peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé autre qu'administratif, juridique et médical au Patio, ont manifesté le désir de trouver un parrain ou une marraine. Le collectif du Patio, en collaboration avec l'APARDAP, travaille à la réalisation de ces parrainages, en proposant à l'Equipe Présidentielle et en appellant tous les volontaires à se manifester par e-mail auprès du Collectif Patio Solidaire en donnant leurs coordonnées pour parrainer ses résidents ainsi que d'autres exilé.e.s de l'agglomération grenobloise.

Contact : mail collectif lepatiosolidaire@riseup.net
Facebook https://www.facebook.com/Le-Patio-solidaire-858943770976874/
Page du réseau des mouvements de luttes avec les exilés qui ont cours sur le territoire
http://grenoble.aveclesexiles.info/